

il reste au conseil une somme de \$200,000 à consacrer aux mêmes services pour lesquels notre conseil n'a que \$50,000, bien qu'ils soient naturellement aussi dispendieux ici qu'à Montréal. Qu'y a-t-il de surprenant, à ce que ces services soient mieux faits à Montréal que chez nous, et à ce qu'on puisse faire là, des améliorations qu'on ne fait pas ici ?

Voilà des faits, et toutes les déclamations du monde, sur les abus d'un conseil électif et sur les avantages d'une commission nommée par la Couronne, n'y feront rien. Si nous voulons avoir de belles rues, si nous voulons des améliorations, il faut nous résigner à voir augmenter les taxes dont nous nous plaignons déjà. Si c'est là qu'en veulent venir ceux qui demandent des commissaires, qu'ils le disent, et le public verra ce qu'il devra faire. Il pourra dire s'il aime mieux être saigné aux quatre membres, qu'être privé des améliorations que l'on voit à Montréal. Si ce n'est pas là ce que désirent les adversaires de notre système municipal, s'ils prétendent qu'il suffira de remplacer le conseil par des commissaires, pour nous faire arriver à la position de Montréal, je me permettrai de leur dire le plus poliment possible : ou bien vous ne connaissez pas le premier mot de notre situation et de celle de Montréal, ou bien vous voulez tromper.

### VIII.

Jusqu'à présent, je me suis contenté de prouver que des commissaires ne feraient pas mieux que le conseil actuel ; mais je vais plus loin, et je soutiens que, non-seulement nous n'avons rien à gagner à leur nomination, mais que nous avons tout à perdre.

D'abord, j'ai à peine besoin de parler du coup que cela porterait à notre crédit. On ne manquerait pas, à l'étranger, de voir là le signal de notre ruine ; la commission y passerait pour une commission de banqueroute.

Puis, l'administration par des commissaires comme ceux qu'on nous voudrait faire donner, est la plus mauvaise que l'on puisse imaginer. Ce qui fait un bon administrateur, ce n'est pas le talent